

# Énoncé de réaction - Moucherolle vert

2 décembre, 2010

**Nom commun :** Moucherolle vert

**Nom scientifique :** *Empidonax virescens*

**Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) :** En voie de disparition

**Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation :** L'évaluation ci-dessus confirme la classification de cette espèce sauvage inscrite à l'Annexe 1, intitulée la *Liste des espèces en péril* comme en voie de disparition. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la *Loi sur les espèces en péril* et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

**Justification de la désignation par le COSEPAC :** Au Canada, cette espèce est restreinte à certains types de forêts matures dans le sud de l'Ontario. Seulement un faible nombre d'individus se reproduisent au Canada. Bien que la population semble avoir été relativement stable depuis les 10 à 20 dernières années, l'immigration provenant de populations des États-Unis pourrait probablement en être la raison. L'espèce est menacée par les pratiques forestières, en particulier celles qui ciblent l'élimination des arbres de grande taille. La perte de plus en plus généralisée d'une variété d'espèces d'arbres préférées pour la nidification due à la propagation d'un ensemble d'insectes et d'agents pathogènes forestiers envahissants constitue également une source de préoccupation importante, tant au Canada qu'aux États-Unis. Ensemble, ces menaces pesant sur l'habitat réduisent grandement le potentiel d'immigration provenant de populations adjacentes des États-Unis.

**Présence au Canada :** Ontario

**Ministre(s) compétent(s) :**

Ministre de l'Environnement du Canada

Ministre responsable de l'Agence Parcs Canada

**Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) :** Cette espèce est protégée en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrants*. Lorsque l'espèce se retrouve dans des parcs nationaux du Canada ou d'autres terres dont la gestion relève de l'Agence Parcs Canada, elle est protégée ou sa gestion est menée en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ou par des mesures ou outils de gestion dont l'Agence Parcs Canada dispose en vertu d'autres lois ou règlements.

**Activités de conservations en cours :** Une ébauche du Programme de rétablissement du moucherolle vert (*Empidonax virescens*) et de la paruline à capuchon (*Wilsonia citrina*) au Canada a été préparée. Le Plan national de rétablissement du Moucherolle vert (*Empidonax virescens*) et de la Paruline à capuchon *Wilsonia citrina*) est en place par RESCAPÉ (Rétablissement des ESpèces Canadiennes en PÉril).